

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2007

1. COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

a. Bâtiments

- Commission de sécurité à la salle de sports : avis favorable
 - o Remarque : l'étai est posé pour empêcher les camions de passer sur le bord du béton désactivé en dessous du pavillon de l'entrée. Il sera enlevé quand les plots seront installés.
 - o 11 juillet : réunion pour l'utilisation de la salle avec les associations intéressées.
 - o Demandes individuelles pour l'utilisation de cette salle (exemple : tennis, badminton, etc...). Le conseil est d'accord à condition que ces demandes soient dans un cadre associatif. A ce sujet la « CDSA 79 » demande à utiliser la salle pour le sport des handicapés. Le conseil accepte.
- Tags sur la buvette du stade et le club house : les employés communaux ont nettoyé une grande partie des tags avec un produit spécial : bons résultats.
- Maison de retraite : le chantier avance plutôt bien : le parking est terminé. L'installation de l'eau et de l'électricité est faite. L'ouverture des appels d'offres concernant le mobilier réalisé ce jour (25 % en dessous des estimations).
- Les commandes de matériel décidées lors de la dernière réunion du conseil municipal sont en cours.
- Mme GOURDON demande le déplacement d'une benne dans le parc pour le bon déroulement du marché fermier.
- Organigramme clés de la salle de sports réalisé.

b. Voirie

- Enrobé terminé sur la route de la Gaude et carrefour de la Priaudière.
- Lotissements : réception provisoire faite la semaine dernière. Nouvelle réception mercredi prochain avec les candélabres.
- Parking salle de sports :
 - o Candélabres posés sur le parking de la salle de sports (Société S.E.P. de Thouars).
 - o 64 places de parking ont été créées, sans compter les places le long des jardins à l'intérieur de l'enceinte du stade.
 - o Zone à 30 km/h avant et après le rond point
- Chemin du Plessis au Bois Morin reprofilé.
- Sécurité des écoles : revoir la DDE. Restons dans l'attente de l'accord du Conseil Général pour la RD 177.
- Rue du Camp : lancement de la consultation après avoir trouvé toutes les sorties électriques.
- Demande pour qu'il y ait un panneau pour signaler la maison des associations. A voir dans un programme d'ensemble de signalisations.
- Le plan de la commune sera installé Place St Martin, près de la fontaine. Il pourra être déplacé si besoin.

c. Vie scolaire

- Cantine :
 - o Les tables autour du lave –vaisselle sont fixées ;
- Garderie périscolaire :
 - o Encadrement : 3 personnes sont nécessaires dont 2 devraient avoir le BAFA.
 - o Projet éducatif pour l'année 2007/2008 réalisé.
- Ménage des toilettes de l'école publique : à prévoir dans le planning du personnel employé à l'école
- Conseil des jeunes : Les jeunes continuent la confections des bougies tous les lundis soirs.
- Les douchettes pour la laverie sont très utiles et efficaces : à revoir dans le budget matériel. A revoir avec le fournisseur.

d. Vie associative

- 14 JUILLET :
 - o Rencontre avec la Chambre d'Agriculture dans le parc pour l'organisation du marché fermier.
 - o Les associations ont été mises en relation pour l'organisation de la buvette. Les jeunes se sont également organisés pour la vente des haricots blancs. En cas de mauvais temps, nous disposerons suffisamment de tivolis.

- Feu d'artifice : installé le samedi après-midi près de l'atelier municipal.
- Organisation des visites par petits groupes pour ne pas déranger les chantiers
- CHICHEE : Voir l'achat du cadeau offert par la commune. Deux nouveaux couples se joignent au groupe.
- TTC : réunion le 18 juin avec 31 personnes qui s'intéressent au projet. Encouragements pour d'autres personnes qui auraient des choses à montrer. Une commission s'est réunie pour réfléchir à l'aménagement de la salle.

e. Communication

- Le Vivre à CHICHE n'est pas satisfaisant au niveau de la mise en page (pages blanches au milieu du bulletin, ½ page laissée en blanc, fautes d'impression, mauvaise qualité de photos). Dégradation des relations avec l'imprimeur depuis le changement de propriétaire. La page de couverture n'a pas pu être réalisée avec les enfants des écoles car certains parents ne le souhaitaient pas.
- Réunion publique : peu de participation comme d'habitude, mais les personnes qui y participent sont satisfaites.
- Autres informations :
 - rendez-vous avec la DDE et la Gendarmerie pour fixer le lieu du futur radar automatique.
 - Commission pour les villes et villages fleuris : la commune a été sélectionnée pour un 2^{ème} passage
 - Maisons fleuries : Remise des prix en octobre lors d'une cérémonie spéciale
 - Inauguration de la salle de sports : 15 septembre à 18 h.
- Dossier relatif à la demande de subvention faite en octobre 2006 pour le parking de la salle de sports. Une réponse définitive nous est enfin parvenue le 15 juin 2007. Celle-ci est négative.

3. TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU BOURG

Le cabinet AVENA a été retenu en collaboration avec le Cabinet « Pierre et Eau » pour le suivi technique de l'opération.

Le maire soumet à l'avis du conseil municipal le choix de s'entourer ou pas des services de la DDE pour suivre ce projet ? Après en avoir délibéré, le conseil accepte.

Une première réunion a eu lieu avec le cabinet AVENA, assisté du cabinet Pierre et Eau. Dans un 1^{er} temps il faut réunir différentes personnes plus ou moins intéressées par cet aménagement pour recenser les besoins, sachant que le périmètre d'études commence à la Scierie jusque chez Mady sèvres ?

Un comité de pilotage devra également être mis en place. Il sera constitué d'élus, la DIRCO de Poitiers (car le projet se situe sur la RN 149), le Conseil Général, la gendarmerie et la DDE.

Les étapes qui suivent sont :

1. Phase de diagnostic avec esquisses : 1^{ère} réunion fixée le 5 septembre à 9 h 00.
 2. Suivra l'avant Projet avec chiffrage présenté au Comité de pilotage.
 3. Réunion publique pour présenter l'ensemble du projet à la population
- Fin de la mission du cabinet d'études à ce stade.

4. Recherche d'un autre cabinet qui suivra ensuite les travaux.

Planning des travaux : 3 exercices seront vraisemblablement nécessaires pour réaliser ce projet.

2. VIREMENT DE CREDIT POUR ACHAT DE MATERIEL

Le budget consacré à l'achat de matériel n'est pas suffisant. Le remplacement du lave vaisselle et de l'auto-laveuse n'était pas prévu. Ceci représente une somme de 10.000 €. Une augmentation des crédits en dépense est donc votée compensée par une augmentation des recettes non prévues lors du vote du budget primitif 2007.

3. RAPPORT SUR LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS D'ASSAINISSEMENT ET DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

- Assainissement : Un condensé est remis à chaque conseiller. Pas de changement notable cette année. La station d'épuration de Chiché ne fonctionne toujours pas correctement. La lenteur de ce dossier a été signalée au niveau des services de la communauté de communes.
- Ordures ménagères : la collecte globale a augmenté par rapport à l'année dernière. Le service s'autofinance.

4. DEMANDE DES PARENTS D'ELEVES INSCRITS A LA GARDERIE

Demande d'accompagnateurs dans le car qui dessert la garderie le matin et le soir. Après s'être renseigné auprès des services de l'inspection académique, l'accompagnant n'est pas une obligation mais est fortement conseillé. Le maire proposera à Mme RENAUD de monter dans le car à raison d'1/4 heure le matin et 1/4 heure le soir. Le conseil vote à main levée : 10 voix pour.

5. COURRIER DE LA DIRECTRICE DE L'ECOLE Henri Dès

Mr le maire donne lecture d'un courrier sollicitant le ramassage des enfants dans les nouveaux lotissements. Cette demande a été formulée lors du Conseil d'Ecole. Après avoir délibéré sur les difficultés et les contraintes de ce service, le conseil décide de demander le nombre de familles intéressées et réalisera ensuite ce service à titre expérimental et seulement le matin. Le car s'arrêtera à l'entrée de la salle de sports uniquement.

6. EDUCATION MUSICALE EN MILIEU SCOLAIRE

L'école publique demande 33 heures pour l'année scolaire 2007-2008. Ce service coûte 47 € de l'heure prise en charge par la commune de CHICHE. La même demande devrait être faite pour l'école privée.

7. DEMANDE DE PRISE EN CHARGE DES ACTIVITES D'ETE PAR LES COMMUNES MEMBRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Courrier de la mairie de Bressuire : 25 € par jeune et par semaine : accord du conseil.

8. ENTRETIEN DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC

1/3 chaque année : formule B. Faire une réunion avec le SIEDS pour revoir les horaires d'éclairage.

9. LOTISSEMENT DU BOIS

Achat de terrain pour élargissement de la rue de la Forêt. Accord des propriétaires pour 2 € le m².

10. QUESTIONS DIVERSES

- a. Demande de travaux dans le club house de la part du FC CHICHE : réunion sur place avec Mr MARY.
 - b. Courrier de remerciements du Père Jean MARCHAND relatif à la restauration des vitraux
 - c. Informations sur la grippe aviaire.
-